

Sapins de Noël : comment les jeter ?

Vous ne savez pas quoi faire de votre sapin de Noël ?

La Ville et Paris Terres d'Envol organisent une collecte spécialement dédiée pour faciliter la vie des usagers.

Pour cela, déposez votre sapin naturel (sans décorations ni neige artificielle) devant votre domicile les **dimanches 5 et 12 janvier au soir**, en veillant à ne pas gêner la circulation des piétons.



VILLE-DUGNY.fr

RAMASSAGE GRATUIT
DES SAPINS DE NOËL

6 et 13
JANVIER
2025

JE DÉPOSE
MON SAPIN SUR
LE TROTTOIR
LA VEILLE
AU SOIR

SANS SAC, SANS SON PIED ET SANS
NEIGE ARTIFICIELLE, NI DÉCORATION

Plus d'informations :
TERRES D'ENVOI
ÉCOUTEZ
03 20 24 24 24